LE MAGAZINE
DES CHASSEURS DU BAS-RHIN

INFOS' CHASSE 67

FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

N°57 AOÛT 2015

Spécial AG GGC

Pages 4 à 10

À partir de 799 €/mois[1] avec apport

ENTRETIEN ET GARANTIE INCLUS

Location Longue Durée sur 36 mois et 45 000 km maximum

Land Rover Strasbourg

www.land-rover-strasbourg.fr - E-mail : clementwieser@groupehess.com

67, route de Brumath à Souffelweyersheim - Tél. 03 88 18 44 40 - Stéphane Beuret et Thomas Thias

ABOVE AND BEYOND : Franchir de nouveaux horizons.

(1) Exemple pour un Range Rover Sport Mark IV TDV6 3.0L Diesel S avec options au tarif constructeur recommandé du 15/04/2015, en location longue durée sur 36 mois et 45 000 km maximum, soit 36 loyers mensuels de 799 € TTC après un apport de 17 800 € TTC incluant les prestations entretien et garantie. Offre non cumulable valable jusqu'au 30/09/2015 et réservée aux particuliers dans le réseau Land Rover participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par FAL Fleet Services, SAS au capital de 3 000 000 € - 6 rue Nicolas Copernic ZA Trappes-Elancourt 78190 Trappes - 413 360 181 RCS Versailles.

Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100 km): de 6,2 à 13,0 - CO_2 (g/km): de 164 à 298.

Vos interlocuteurs à la FdC 67

Béatrice Roecker
Responsable
du service administratif
03 88 79 83 85

Camille Ferrer
Comptabilité

Hugui Boquel
Secrétariat

Alexandra Barthel-Dick
Secrétariat

Patrick Jung
Responsable
du service technique
06 80 74 70 39

Nicolas Braconnier
Technicien chef
06 80 74 71 61

Romain Weinum
Agent technique

Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature • Chemin de Strasbourg • 67170 Geudertheim • **Tél. 03 88 79 12 77** • Fax: 03 88 79 33 22 • Courriel: fdc67@fdc67.fr • Internet: www.fdc67.fr
Horaires de réception et accueil téléphonique: **du mardi au vendredi de 10h à 16h** sans interruption

Cordonnées GPS : Latitude 48° 41' 31.27 N - Longitude 7° 45' 35.00 E - ou Maison forestière Sandgrube - 67170 Geudertheim

SOMMAIRE

Assemblées générales GGC	4-10
Journée du piégeage	12-13
Concention FIDS	14-15
Sangliers par GPS	16
Tableaux de chasse	18-19
Brèves	20
Petites annonces	22

FÉDÉRATION DES
CHASSEURS DU BAS-RHIN

Infos'Chasse 67
vous est distribué gratuitement
six fois par an grâce notamment au soutien
de tous les annonceurs.

**Merci de les privilégier
lors de vos achats.**

EDITORIAL

Quo vadis ?

Au seuil de ces nouveaux baux de chasses 2015 à 2024, il ne semble pas inutile de faire un point sur les prélèvements de la chasse bas-rhinoise de 1999 à ce jour pour y lire notre avenir. Vous retrouverez sous forme de graphiques pages 18 et 19 la lente, mais régulière baisse des prélèvements de petit gibier. Ils sont indéniablement et sur le long terme, à l'image des effectifs de nos populations. Malgré les cycles d'abondance et de pénurie caractéristiques à toutes ces populations animales la tendance est à une baisse généralisée, qui semble être inversement corrélée aux trafics routier, ferroviaire, fluvial et à la modernisation de l'agriculture.

Les cycles d'abondance sont liés à des facteurs intrinsèques, extrinsèques et à des interactions complexes entre ceux-ci. Nous en citerons quelques-uns tels : la fertilité, la fécondité, l'impact des maladies, la survie des jeunes, la disponibilité alimentaire, la qualité nutritionnelle des aliments (riches ou pauvres, eux-mêmes dépendant de la météo) etc. Certains de ces facteurs peuvent être limitant selon les circonstances.

Ces cycles d'abondance ignorent la régularité des cycles trigonométriques. On nous avait promis l'explosion démographique du chevreuil dans les Vosges après la tempête de 1999. La population de chevreuil des Vosges du Nord Secteur 2 s'est effondrée ou a implosé en 1994 *(cf. SDCG n°1 2006/2012 page 69)*, sans jamais se relever significativement depuis. Nos forestiers ont-ils pu constater une amélioration de la vitesse de régénération durant cette période de « pénurie » de ces brouteurs de ligneux et de semi ligneux ?

Le cerf qui ne se portait pas si mal il est vrai, est mis sous tutelle par l'ONF pour les années à venir. Le sanglier qui constitue le fonds de beaucoup de nos chasses est lui aussi visé par une mise sous cloche.

Nous préparons ainsi un avenir serein et aseptisé pour nos enfants.

La promenade dominicale des générations futures se fera dans une forêt luxuriante, sans grand risque de marcher sur des « crottes » d'ongulés. La biodiversité sera toujours assurée par des tiques et des taons.

Au fait, noubliez pas d'emmener le *Mousti Cologne* pour vos affûts et bonne chasse.

Gérard Lang, *Président de la FDC67*

PEFC

Directeur de la publication: Gérard Lang • Rédacteur en chef: Dominique Biache – Conseil en communication Tél. 03 88 56 25 01 – Courriel: d.biache@evc.net • Crédits photos: Philippe Argelies, Dominique Biache, Nicolas Braconnier, Pascal Kentzinger, DR • Conception graphique: Denis Willinger • Diffusion: 8400 exemplaires • Dépôt légal: 3ème trimestre 2015

18 avril 2015

AG GGC de Haslach et Environs

En ouverture, le président Roland Schoeffler a souhaité la bienvenue à tous et plus particulièrement aux chercheurs de mues qui contribuent largement à la réussite de cette manifestation. Le président rappelle que le comité souhaite l'élection d'un dixième membre en remplacement de la démission de Bernard Huber. Roland Schloeffler a aussi rappelé les travaux et actions 2014 qui furent denses.

Intervention de Albert Hammer

Albert Hammer, président de l'UDUCR précise que la recherche au sang n'est pas un acte de chasse. C'est un devoir du chasseur que de rechercher un gibier blessé. N'ayant pas le droit de poursuivre la recherche chez le locataire voisin, il est impératif de mettre en place une convention d'accès. Roland Schoeffler s'est proposé d'être le dépositaire de cette convention type et pourra vous la transmettre.

Intervention de Michel Gascard

En préliminaire, Michel Gascard précise que la qualité de cette analyse statistique repose sur la fiabilité des données figurant sur les constats de tirs transmis à la DDT. Ces données sont totalement anonymes. Pour la saison passée, le poids moyen des faons mâles était de 36,24 kg, celui des femelles de 33,56 kg, les daguets, 54,10 kg, les bichettes, 56,77 kg, les biches 54,88 kg. Le poids des bichettes ayant considérablement augmenté par rapport à 2013. Le poids des biches a baissé, certainement corrélé à l'abaissement du poids des bichettes en 2013. Par contre, le nombre de biches prélevées est en constante augmentation. Le poids moyen des C3 était quant à lui de 129,41 kg.

Intervention de Philippe Schuller

Selon Philippe Schuller et l'enquête «chevreuils» la répartition du prélèvement du chevreuil est équilibrée. Il annonce aux locataires que la réduction drastique des places d'agrainage va faire passer de 67 à seulement 20 % le nombre des prélèvements à l'affût. Ceci imposera un plus grand prélèvement en battue. Lors de la saison dernière, 688 (461 à l'affût et 227 en battue) chevreuils ont été prélevés sur le GGC pour un poids moyen de 13,7 kg. Ces chiffres correspondent à un prélèvement de 3 animaux aux 100 hectares.

Enquête sangliers

L'an dernier, 1023 sangliers d'un poids moyen de 35,1 kg ont été prélevés sur le GGC avec un peu plus de mâles que de femelles.

Intervention de Robert Weinum

Robert Weinum, président du FIDS a détaillé la proposition du nouveau dispositif «FIDS» désormais définitif *(voir pages 14-15)*.

Intervention de Michel Gascard, président de l'ABRCGG

Michel Gascard a insisté sur la nécessité pour les partenaires de chasse d'acquérir de meilleures connaissances en matière sylvicole :
- pour mettre en œuvre des méthodes modernes d'aménagement des territoires et rendre plus favorables les conditions d'existence du grand gibier et diminuer les dégâts,
- améliorer les procédés de chasse et les modes de gestion des populations, notamment grâce à des plans de chasse quantitatifs et qualitatifs adaptés.

Il a invité les participants à passer le brevet Grand Gibier qui témoigne de l'acquisition de ces connaissances.

Intervention de Jacques Lachenal

Jacques Lachenal, et son binôme Carole Biebler, ont reconduit pour la 3e année l'opération *«don de sangliers»*. Le but de la banque alimentaire, association créée depuis 1985, est de lutter contre le gaspillage alimentaire, et dans un circuit court, permettre d'aider des familles en difficultés. Ce don a pu être réalisé grâce au soutien de l'ONF, de Caritas, de la banque alimentaire, de nombreux bénévoles dont 2 bouchers professionnels, des forestiers et des chasseurs qui ont ainsi préparé de 800 à 900 kg de venaison, soit 8 sangliers et 2 biches.
Un appel est lancé pour renforcer cette aide et reconduire cette action pour le 12/14 décembre 2015 et le 16/18 janvier 2016.

Subventions

Outre le soutien à l'ABRCGG pour son concert, le versement d'une subvention à l'association des piégeurs du Bas-Rhin a été prévu.

Intervention de Bernard Huber

Bernard Huber a exposé les statistiques du petit gibier sur la période 2009 à 2013/2014. Il a par ailleurs présenté un tableau des nouvelles dispositions prises par la FDC67 afin de mieux protéger le petit gibier.

Nomination d'un nouveau membre du comité

Bernard Huber étant démissionnaire, Joël Wetta propose sa candidature. Cette proposition est adoptée à la majorité.

À l'issue de l'AG les participants ont partagé le verre de l'amitié après la vidéo de Bernard et Fabienne Lazarus. ■

8 avril 2015

AG Société Locale des Chasseurs des Trois Massifs du Sud

L'AG de la Société Locale des Chasseurs des Trois Massifs du Sud s'est tenue le 8 avril 2015 au stand de tir de Bernardswiller en présence de 60 membres. Comme de coutume, l'après-midi avait été consacrée au tir et au réglage des armes sur le stand par l'armurier Frédéric Renard. Le président Michel Vernevaut a fait part des différentes actions engagées pour inciter les chasseurs à respecter les règles cynégétiques et de sécurité dans leurs actions de chasse.
Il a évoqué les renouvellements de baux de chasse avec des prix globalement en baisse et les modifications législatives enregistrées dans les nouveaux cahiers des charges qui ont fait l'objet de différentes réunions lors de la saison écoulée. Selon le président la grande réticence de la population face aux pratiques de la chasse demande des efforts de communication conséquents. Michel Vernevaut a rappelé que la SLC a engagé des sujets de réflexions sur deux thèmes et deux groupes de travail sont créés au sein du comité, l'un concernant l'intégration des jeunes chasseurs et l'autre concernant la convivialité des différents pratiquants de la forêt.

Renouvellement du comité

Quatre membres du comité ont été renouvelés à l'unanimité : Jean Claude Cuntzmann, Hubert Reinling, Gilbert De Turkheim et Michel Vernevaut. Trois nouveaux membres ont été élus pour intégrer le comité : Jean-Marc Seiler en remplacement de Jean-Paul Eschlimann, Sophie Fischer et Liliane Martin. Suite à la partie statutaire de l'AG, Mario Bottos et Vivien Siat de l'ONCFS et Frédéric Renard, armurier, ont animé un exposé et une discussion instructive sur la législation des armes. Vu le nombre de questions posées, il semblerait que celle-ci est relativement peu maîtrisée par les chasseurs.
Pour 2015, la SLC approfondira sa réflexion sur l'intégration des jeunes chasseurs et la convivialité en forêt.
La soirée fut clôturée dans une bonne ambiance par la traditionnelle tarte flambée accompagnée de vin blanc mais avec modération. ■

4 avril 2015

Journée piégeage au GGC du Pays de Hanau

Malgré la météo très peu printanière de ce samedi 4 avril, une vingtaine de membres du GGC du Pays de Hanau, Aliette Schaeffer du GGC de la Plaine de la Bruche et Sébastien Greiner du GGC de l'Alsace Bossue ont participé à cette séance d'information piégeage. Didier Pierre, le président de l'association des piégeurs agréés et des gardes-chasse du Bas-Rhin a pu dispenser des conseils avisés relatifs à la règlementation et surtout à la pratique du piégeage.
Il a tout particulièrement insisté sur les enjeux du respect de la législation certes complexe, mais qui permet de disposer de pièges adaptés à chaque catégorie d'animaux à réguler. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de signaler les prises à l'aide des formulaires disponibles sur le site de l'association (www.piegeurs67.fr), afin de justifier à l'avenir de la nécessité de réguler les espèces prédatrices et déprédatrices de notre département.
Le piégeage est un des piliers des lots de chasse de plaine car pas de chasse au petit gibier sans un piégeur passionné connaissant parfaitement son territoire. Des démonstrations techniques de la manière de bien tendre un piège et des conseils d'initiés pour les poser dans les meilleures conditions ont été communiqués aux participants très attentifs.
Cette réunion très instructive a été suivie d'un moment de convivialité où de nombreuses anecdotes et même quelques secrets de piégeurs avertis ont été révélés... de quoi attraper le virus du piégeage !
■

15 mars 2015

AG GGC Pays de Hanau

L'AG du GGC Pays de Hanau s'est tenue le 15 mars 2015 à Ingwiller en présence de plus de 50 personnes (représentant plus de 25 lots de chasse adhérents au GGC 16). Après les salutations de bienvenue, le président Bernard Schnitzler a demandé un moment de recueillement pour les chasseurs et leurs proches disparus en 2014 : Bernard Neumann, Emile Burgun et Daniel Meder, trésorier, membre fondateur du GGC 16.
Il a aussi remercié tous les adhérents du GGC 16 qui ont répondu présent tout au long de l'année 2014 pour les différentes activités proposées.
Une présence indispensable à la défense des intérêts des chasseurs, et notamment des chasseurs de plaine. Il faut dire que 2014 a été riche en réunions : préparation du cahier des charges des chasses communales, plus de 100 réunions 4C, schéma régional des continuités écologiques, droit local, agriculture & biodiversité,…
Le président a aussi précisé que les baux de chasse communaux ont, pour la plupart, été attribués dont une grande majorité en *«gré à gré»*, ce qui témoigne des bonnes relations entre communes et chasseurs.

Élection du comité

Cinq personnes ont posé leur candidature et ont été élues : Louis Futterer, membre sortant, Bernard Schnitzler, membre sortant, Gérard Woeltz, membre sortant, Jean-Rémy Weitel, membre sortant et Christian Weissgerber, membre sortant.

Cotisation 2015-2016

La cotisation reste inchangée à 10 cts/ha.

Actions 2015-2016

- Point sur les assurances : RC chasseurs individuels (obligatoire), RC des associations de chasse (fortement recommandée !), contrat collectif pour les dégâts aux cultures autres que sangliers : prospection des assureurs (en vain pour le moment…),
- Prise en charge formations gardes-chasse et piégeurs agréés (1 par adhérent /an),
- Journée piégeage le 4 avril 2015 à Alteckendorf,
- Journée *«tir»* au stand d'Ingwiller, le 8 mai 2015 & distribution des bracelets,
- Visite GIC faisans de la FDC 57 : projet de sortie en juin 2015 (avec des représentants d'autres GGC du Bas-Rhin),
- Opération *«Sainte-Catherine»* en lien avec les Communautés de Communes et les communes en novembre,
- Subvention UNUCR (acquisition d'équipements) : 200 €,
- Sur proposition des adhérents, il a été décidé d'organiser :
- une séance *«Cyné'tir»* début septembre (avec éventuellement renouvellement des agréments *«fusils dans la traque»*),
- une commande groupée de faisans et perdreaux : sous réserve d'application des modalités du schéma départemental de gestion cynégétique.

Robert Weinum, président du FIDS 67 a rappelé la récente création du site internet du FIDS avec ses actualités, le suivi en temps réel de l'évolution des dégâts,… Il a aussi évoqué la mise en place d'une commission ad'hoc pour traiter les points *«chauds»* des dégâts et mettre en œuvre une action corrective adaptée.

Albert Hammer, président de l'UDUCR 67 a présenté les statistiques globales de recherche ainsi que celles effectuées sur le GGC. Il a rappelé l'importance du respect des principes pour faciliter les recherches : bien marquer l'Anschuss, ne pas piétiner la voie et ne pas suivre les indices au-delà de 200 m, attendre un délai suffisant après le tir (une durée de 4 heures minimum est optimale pour le travail du chien de rouge…). Son intervention a été suivie de la projection d'une vidéo sur la recherche au sang.

Tous les participants à l'AG ont reçu en cadeau un couteau et des gants pour l'éviscération. Les discussions se sont poursuivies autour d'un convivial et excellent repas. ■

27 mars 2015

AG GGC de Niederbronn-les-Bains

L'AG du GGC de Niederbronn-les-Bains s'est tenue le 27 mars dernier en présence d'une cinquantaine de personnes. Dans son rapport moral, le président Pierre Schmidt a évoqué la sagesse des chasseurs concernant les enchères lors des adjudications des chasses communales, tout en soulignant les contraintes que subissent ces derniers : réglementation complexe, paiement des dégâts du gibier, difficultés d'agrainage, régulation des cervidés, contrôle de tir par corps…
Il a insisté sur la nécessité d'être unis et solidaires entre chasseurs et d'avoir des attitudes responsables quant à la gestion des espèces, notamment le san-

glier pour éviter des dérapages avec le monde agricole.
Le secrétaire René Grunder a ensuite retracé l'activité du GGC au courant de l'année écoulée. Parmi les actions citées, l'on retiendra l'achat groupé de goudron végétal à tarif préférentiel, ainsi que la journée de rencontre entre chasseurs autour d'un sanglier à la broche.
À noter que la cotisation pour l'année 2015 reste fixée à 0,10 cts par ha, avec un minimum de 20 Euros.
Dans la foulée, Pierre Schmidt a ouvert la séance de l'assemblée générale extraordinaire prévue pour actualiser les statuts du GGC, ces derniers datant de 1997.

Interventions

Pascal Perrotey, directeur du FIDS, est intervenu sur la situation des dégâts de sanglier sur le GGC. Il fait état d'une baisse globale des surfaces endommagées, d'où une baisse du montant de l'indemnisation versée aux agriculteurs. Il a aussi rappelé que les défaillances des locataires pourront entraîner des mises en demeure, et le cahier des charges est précis sur ce point : la commune pourra déposséder un locataire de son lot de chasse si la gestion des dégâts n'est pas maitrisée de son fait !
Robert Weinum, président du FIDS, a abondé dans ce sens en relatant les mesures à l'étude pour une meilleure maitrise des dégâts.
Gilbert Haury, lieutenant de louveterie sur le secteur du GGC, a précisé la mission que le Préfet leur a fixée ; il souhaite crée des liens forts avec les locataires de chasse, ceci dans le respect et l'honnêteté et en privilégiant le dialogue.
Albert Hammer, responsable de l'UDUCR, a rappelé la nécessité de faire appel à un conducteur de chien de sang pour rechercher tout animal blessé même si on ne trouve pas immédiatement d'indices. Il n'est pas inutile de rappeler que l'obligation de faire la recherche est inscrite dans le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.
La soirée s'est poursuivie en toute convivialité autour d'un jambon à l'os offert par le GGC. ■

1er avril 2015

AG GGC Champ du Feu

L'assemblée générale du GGC du Champ du Feu s'est tenue le 1er avril dernier à Innenheim. L'occasion pour le président Jean-Paul Eschlimann de passer le flambeau à Jean-Marc Seiler vu qu'il a changé de secteur cynégétique.
Le président a tenu à remercier les adhérents de leur fidélité ainsi que de leur implication au niveau des réalisations du plan de chasse Grands Cervidés et Sangliers. Il a aussi félicité les chasseurs du groupement car sur les 38 trophées de cerfs, 21 ont obtenu un point vert, 4 sont litigieux, 12 ont eu un point rouge et 1 est non présenté.
L'AG a décidé de rétablir la cotisation sur la base à 0,20 € par ha, avec un minimum de 30 € pour les lots de moins de 50 ha. De même le système de bons pour des pierres à sel est reconduit et étendu à des semences pour prairie à gibier.
Par ailleurs, le GGC a provisionné un montant de 1000 euros dans le but d'aider différentes associations.

Prélèvements grands cervidés

Lors de la saison dernière, pour un minimum de 361 animaux, le GGC a réalisé un prélèvement de 320 (88,36%). Le déficit s'observe essentiellement dans le noyau en forêt privée.

Livre : Le cerf élaphe

Michel Gascard a fait l'honneur de dédicacer le livre à l'ensemble des adhérents présents.

Dégâts de sangliers

Robert Weinum, président du FIDS a présenté à cette occasion un projet de commission des dégâts de sangliers dont l'idée a recueilli l'assentiment des agriculteurs et de la DDT. Cette commission a surtout deux objectifs à savoir, prévenir les locataires lorsqu'ils approchent d'un seuil de dégâts importants pour leur éviter de recevoir un courrier recommandé (et à terme de perdre leur chasse) et affiner la sectorisation.

FDC67

Gérard Lang, président de la FDC67 a défendu la place de la FDC au sein de la Commission des Dégâts, pour qu'elle puisse pleinement jouer son rôle de défenseur des locataires de chasse.

Nouveau comité

Jean-Marc Seiler, président, Michel Vernevaut, 1er vice-président sortant, Clément Wietrich, 2° vice-président sortant, Stephan Helmbacher, secrétaire, Philippe Wietrich, trésorier ainsi que neuf membres.

UDUCR

Albert Hammer, président de l'UDUCR, a rappelé que malgré les nouvelles contraintes sanitaires, la recherche du gibier blessé doit absolument être maintenue, qu'il s'agit aussi de rester vigilant sur les vérifications de tir. L'idée de s'adjoindre un conducteur pour la recherche pour les jours de battues commence à faire son chemin.

Un excellent et convivial buffet a réuni les participants pour clôturer cette soirée. ■

11 avril 2015

AG GGC Haut-Koenigsbourg, Ungersberg

Le 11 avril dernier, les membres du Groupement de Gestion Cynégétique se sont réunis à Bassemberg pour tenir leur assemblée générale annuelle sous la présidence de Christian Muller. Dans son rapport moral, Christian Muller a rappelé que les prix des lots de chasse sur le GGC sont en légère baisse et que la majorité des lots ont retrouvé les mêmes locataires, preuve s'il en fallait des bonnes relations avec les communes.
Le président s'est réjoui des réunions 4C (commission consultative communale de la chasse) qui ont été l'occasion de faire connaître le GGC aux élus, de présenter ses actions concernant la gestion de la forêt et de la faune sauvage et de débattre avec certains opposants.
En ce qui concerne la gestion du grand gibier Christian Muller a noté que les effectifs excessifs ne se rencontrent pas dans tous les massifs mais qu'il faudrait éviter que cette gestion ne soit à terme décidée par les seuls forestiers.
Il a également profité de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui participé aux réunions 4C dans les différentes communes.
En ce qui concerne les dégâts de sangliers, il a rappelé que le GGC enregistre cette année une baisse des dégâts donc pas de surtaxe. Il a ainsi insisté sur l'obligation de maintenir la pression pour limiter l'accroissement des populations de sangliers afin de garder un seuil supportable financièrement pour les chasseurs et psychologiquement pour les agriculteurs.
Que la chasse reste avant tout un plaisir tel pourrait être le credo du président.
Michel Gewinner, vice-président de la FDC67, a rendu attentifs les participants à la pression subie par les chasseurs en ce qui concerne le prélèvement des grands cervidés.
Concernant les prélèvements de l'an dernier pour le secteur 6/1 (94,81% du minimum qui était de 231), il a préféré, vu la grande disparité entre les différents massifs, analyser les résultats massif par massif (taux de réalisations allant de 66% à 102%).
Quant au secteur 6/2, les réalisations ont plafonné à 58,33% du minimum.
En ce qui concerne les C3, 24 ont été prélevés en 6/1 dont 12 points rouges et 4 ont été prélevés en 6/2 dont 4 points rouges.
Christian Muller a ensuite rappelé les prélèvements annuels en France de grands gibiers selon le réseau *«Ongulés sauvages»*.
Pour le chevreuil il est à noter une bonne densité et un poids moyen important (entre 15 et 18 kg) ainsi que la qualité des trophées.
Christian Muller, aficionado du chevreuil, a fait circuler les photos de la *«Bockparade»* 2014 qui montre et analyse de superbes trophées (tous entre 500 et 600 g).
Il a aussi rappelé que le chamois s'installe dans le Val de Villé. Pour l'instant aucun comptage n'a été réalisé (on pense à une quinzaine d'individus). Il trouve sa place dans la forêt au même titre que le lynx. Le GGC a ainsi enfin obtenu un plan de chasse et non un plan de destruction.

Élections des membres sortants et du nouveau comité

Thierry Berger, Bernard Doerler, Michel Gewinner, Jean-Claude Gloeckler, Christian Hassler, Christian Hoffbeck, Guillaume Kaempf, Christian Muller, Michel Nuss, Paul Strub, Georges Weber, Albert Zimmermann, membres sortants candidats ont été réélus ainsi que deux nouveaux candidats, Pascal Peter, locataire de chasse à Dieffenbach-au-Val et Eric Trindel, locataire de chasse à Steige et Breitenbach
Le nouveau comité quant à lui se compose comme suit : Christian Muller, président secrétaire, Michel Nuss, premier vice-président, Christian Hoffbeck, second vice-président, Jean-Claude Gloeckler, trésorier.
Gérard Lang, président de la FDC67 a rappelé les différentes manifestions de la Fédération et commenté le nouveau permis de chasser, les locations de chasse ainsi que les travaux réalisés par la Fédération.
Maître Schieber-Herrbach a présenté la procédure à suivre pour contester une estimation de dégâts liés au gibier.
Robert Weinum, président du FIDS, a informé les participants sur un nouveau mode de calcul pour les indemnisations et souhaite que les présidents de chasse soient présents lors des estimations de dégâts.
Thierry Froelicher a approuvé les différents travaux de clôture réalisés entre Bassemberg et Fouchy. Force est cependant de constater que ces clôtures sont régulièrement vandalisées ce qui décourage les efforts entrepris.
Christian Muller a insisté sur l'importante obligation du contrôle de la trichine et l'obligatoire déclaration des armes de chasse à l'issue d'une vente ou d'un achat.
Pour finir, Michel Gascard a dédicacé l'ouvrage *«le cerf élaphe»* et Hubert Jaeger le livre sur la Vallée de Villé.
L 'assemblée a ensuite apprécié la projection du film réalisé par Bernard Lazarus et le traditionnel repas pris en commun.
À noter le don de 250€ au bénéfice des hôpitaux pour le bien-être des malades. ■

10 avril 2015

AG GGC Sauer Moder

L'Assemblée Générale du GGC Sauer-Moder s'est tenue le vendredi, 11 Avril 2015 à Forstfeld avec 50 personnes représentants 33 locataires. Dans son rapport moral, le président Jean-Luc Ries a remercié toutes les personnes du bureau ou non qui ont bien voulu se dévouer pour participer aux nombreuses réunions (au moins 160) «4C» pour y représenter la fédération des chasseurs. Sur le front des dégâts le président a estimé que l'on a bien avancé. Il s'est aussi réjoui quant au projet école qui a de nouveau connu un franc succès à Sessenheim, de la fête d'été à Dalhunden qui a rassemblé 180 personnes dans un bon moment de convivialité et de détente et du grand moment que fut la messe de Saint-Hubert à Sessenheim avec plus de 300 personnes, sonneurs, bénédiction des chiens.

Le président Jean-Luc Ries a annoncé qu'il quittera son poste de président pour éviter le cumul des fonctions suite à sa nomination de Président du Groupement départemental des Officiers de Louveterie du Bas-Rhin.

Le nouveau bureau

Rudy Scheuer, président,
François Hecker, vice-président,
Gilbert Jordache, secrétaire-trésorier et trois assesseurs,
Pierre-Eugène de Sury, André Muller (nouveau membre),
Jean-Luc Ries. ■

Actions du GGC pour 2015

- Maintien de la subvention de 50€ pour l'achat de semences,
- Maintien de la subvention de 80€ pour l'achat d'une nasse à corbeaux,
- Opération pierres à sel (100€ les 600 kg au lieu de 130€),
- Subvention UNUCR de 300€,
- Fête d'été à Dalhunden, le 22 août 2015,
- Messe de Saint-Hubert le 6 novembre 2015 à Schirrhein,
- Une subvention de 50€ pour la participation au permis de chasser des 10 premiers jeunes de moins de 20 ans sur présentation de l'inscription,
- Une participation de 50€ pour les 10 premiers inscrits à la formation de garde-chasse sur présentation de l'inscription,
- 50€ de participation par locataire pour l'achat de pièges.

Interventions

- Albert Hammer a fait le bilan des recherches dans le périmètre du GGC.
- Désiré Jehl, Lieutenant de Louveterie territorialement compétent a expliqué à l'assemblée ses actions sur le terrain et les relations qu'il souhaite entretenir avec les locataires de chasse.
- Gérard Lang, Président de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin a fait un point sur le renouvellement des baux de chasse communaux ainsi que des actions de la FDC67 en faveur du petit gibier.
- Robert Weinum, Président du FIDS du Bas-Rhin a présenté la situation des dégâts très satisfaisante en 2014 et son projet pour 2015. Il a mis en garde les locataires quant à la clause de résiliation du nouveau cahier des charges, qui permet de résilier le bail de chasse au bout de deux mises en demeure.

À l'issue de l'AG, la traditionnelle collation fut servie et la soirée s'est poursuivie en toute convivialité. ■

29 mai 2015

AG GGC Ried-Sud

L'assemblée générale du GGC Ried Sud a eu lieu le 29 mai dernier à Marckolsheim autour de son président, Jean-Luc Spiegel, en présence de 23 personnes. Les membres du GGC ont profité de l'occasion pour se présenter suite aux renouvellements des baux de chasse

Les projets 2015

Toutes les actions 2014 seront reconduites.

• **Challenge renard.** Ce challenge se déroulera le 17 juillet 2015. L'idée et de récompenser le garde-chasse qui aura prélevé le plus beau renard de la soirée, mais surtout d'établir des relations et de la communication entre gardes et adjudicataires.
• Commande groupée de pièges à l'association des piégeurs (1500 euros de subventions par la FDC67),
• Valorisation du petit gibier par la création d'une commission petits gibiers avec élaboration d'une charte,
• Intégration dans le GGC Ried-Sud des lots d'Ohnenheim (B.Wach) et de L'Illwald Nord (JL. Spiegel). Accord de l'ensemble des membres présents.

Renouvellement du comité

Ont étés réélus à l'unanimité : Jean-Luc Spiegel, président, Hubert de Sonnenberg, vice-président, Jean-Claude Braun, trésorier, Joseph Latt, secrétaire.

La soirée s'est terminée autour d'un repas pris en commun entre les membres du GGC. ■

15 mars 2015

AG GGC Plaine de la Bruche

L'assemblée générale annuelle du GGC Plaine de la Bruche s'est tenue le 27 mars 2015 à Osthoffen.
Après avoir rappelé les principales actions de l'année passée, la présidente Aliette Schaeffer a remercié les membres du Comité qui, en cette période de renouvellement des baux, ont été appelés à participer aux nombreuses réunions des commissions consultatives de la chasse (4C) et salué les nouveaux locataires présents, les assurant du soutien, sans faille du GGC.
Cette A.G. a été marquée par l'élection d'un nouveau Comité, et, à cette occasion la présidente a adressé ses chaleureux remerciements aux deux membres sortants, à savoir :
- Jean - Marie Weissrock, partenaire de chasse dans un autre GGC.
- Germain Klein, appelé à œuvrer dans le domaine cynophile.
Par vote à bulletins secrets, Gilbert Heitz et Alexandre Zehnacker ont été élus.

Interventions

Christian Muller, Président du GGC de l'Ungersberg a fait un exposé remarquable sur les *«têtes bizardes de chevreuil»*, trophées à l'appui.
Maurice Michalak, membre du GGC a distribué un questionnaire aux locataires en vue d'un état des lieux sur les espèces chassées, les différents aménagements, la présence des prédateurs et les attentes des chasseurs.
Didier Pierre, président de l'Association des Piégeurs, a déploré la baisse des activités de piégeage et, rappelle les incidences fort néfastes sur le petit gibier.
Jules Loyzance qui, en nettoyant les berges, a été atteint par la leptospirose, affection très grave a appelé à la plus grande vigilance, lors de tels travaux.
Jean-Luc Ries, président du Groupement des Officiers de Louveterie a rappelé que le tir de nuit, avec lampe a été reconduit par arrêté préfectoral et, rappelle qu'il suffit de contacter le lieutenant de louveterie du secteur, afin d'obtenir l'autorisation.
Pour terminer, Gérard Lang, président de la FDC67, a présenté les dernières avancées, en matière de relance du petit gibier et des subventions accordées aux locataires. L'assemblée générale s'est achevée dans la bonne humeur, autour d'une bonne table. ■

26 juin 2015

AG GGC Alsace Bossue

Le président Sébastien Greiner a rappelé les actions menées en 2014 et surtout les nombreuses réunions 4C, pour défendre et négocier au mieux les nouveaux baux de chasse des membres du GGC. Par ailleurs, le président lance un appel à candidatures suite à la démission du trésorier.

Les actions prévues en 2015

• Messe de Saint-Hubert à Sarre-Union (les dons seront reversés pour la recherche contre la maladie de Lyme),
• Le président précise que les propositions des membres seront les bienvenues.

Les interventions

L'ONF a fait un exposé sur les adjudications des chasses domaniales (enclos, exclos,…) en précisant la nécessaire bonne communication avec les chasseurs partenaires.
• Le stand de tir de Sarre-Union a investi dans un nouveau sanglier courant et invite tous les chasseurs à venir régler leurs armes.
• Albert Hammer, président de l'UDUCR a donné les statistiques des recherches sur le GGC.
• Gérard Lang, président de la FDC67 a également évoqué les adjudications domaniales et communales. Le président a par ailleurs détaillé les mesures de la FDC en faveur du petit gibier (70000 euros sur deux ans) et la convention signée avec le FIDS et les autres partenaires.
Le président Greiner a regretté la faible participation à cette AG et s'est interrogé sur l'avenir de sa présidence.
L'AG s'est tout de même terminée par des agapes bien conviviales.

■

Haguenau Chasse Tir

1, Place Barberousse
67500 Haguenau
tél: 00 33 (0) 3 88 90 37 67
fax: 00 33 (0) 3 88 90 40 28

haguenauchassetir@wanadoo.fr
http://www.armurerie-hct-67.com/

FORGIARINI

CARRELAGE
SANITAIRE
MEUBLES DE BAIN
PIERRE NATURELLE
PARQUETS
PORTES
TERRASSES BOIS
SCIERIE

STRASBOURG CENTRE ALSACE MULHOUSE
forgiarini.net

Pour tous vos imprimés publicitaires ou commerciaux

Dépliants Affiches Catalogues Brochures Tracts...

Imprimerie PARMENTIER

1, rue Gutenberg - Z.A. - 67610 LA WANTZENAU
Tél. 03 88 96 31 69 - Fax 03 88 96 29 18 - info@imprimerie-parmentier.fr
www.imprimerie-parmentier.fr

Daniel RETTIG

Naturaliste – Taxidermiste

Montages personnalisés de grande finition

Depuis 1977

114 route Nationale
67760 Gambsheim
taxidermie.rettig.free.fr
Tél. 03 88 96 42 04

Agrainoir linéaire en aluminium avec attache rapide 90 litres, 12.volts
690€

OFFRE SPÉCIALE
Mirador type forêt ~~690€~~
590€

ESPACE-chasse

NOUVELLE ADRESSE
6 rue Louis Armand
à Soufflenheim

Nouveaux horaires d'ouverture
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 13h

Camera Moultrie 990i
~~280€~~
220€

Camera Moultrie 880i
~~250€~~
199€

Tél. 06 29 57 41 44 • www.espace-chasse.fr

14 juin 2015 Kolbsheim

Journée de la chasse du piégeage et de la nature

Didier Pierre, le président de l'Association des Piégeurs Agréés et des Gardes-Chasse du Bas-Rhin se dit globalement très satisfait quant au déroulement de la Journée de la chasse du piégeage et de la nature du 14 juin dernier à Kolbsheim.

« Cette manifestation est certes unique en Alsace, mais après une année d'interruption, l'on pouvait craindre une baisse de fréquentation de cette journée par le public » nous a-t-il confié *« mais visiblement les gens sont demandeurs, et malgré le fait que pour moi-même et la nouvelle équipe, cette organisation a été une première, tant les visiteurs que les exposants ont répondu présents »* et de continuer *« cela nous a donné du courage et de la motivation pour la suite ».*

Pour les années suivantes, Didier Pierre et son équipe réfléchissent à des nouveautés à proposer, peut-être des démonstrations de chiens d'arrêt entre autres, pour continuer à intéresser les visiteurs et pérenniser l'événement.

En tous cas, rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'an prochain à la même date.

KLEIN INTER AUTOS

K KLEIN I INTER A

FIDS
GESTION DES DÉGÂTS

Une convention pour éviter les résiliations de baux de chasse

Afin de gérer plus efficacement les dégâts des sangliers et d'éviter un nombre important de résiliations de baux de chasse suite à deux mises en demeure (article 37.2.6 du cahier des charges communales), le FIDS 67 a mis en place une convention avec les différents partenaires que sont la Fédération des Chasseurs et les agriculteurs, le tout sous la houlette de Monsieur le Préfet.
C'est une avancée importante dans la gestion des dégâts.
Des critères de surveillance des dégâts par lots ont été mis en place et validés avec les partenaires, conduisant aux différentes procédures retranscrites dans la convention.
Notre site Internet www.fids67.fr a été amélioré pour permettre une coloration des lots à problème et ainsi suivre au jour le jour l'évolution des dégâts. N'hésitez pas à le consulter.
Concernant les dégâts, nous enregistrons actuellement 200 hectares de dégâts en moins qu'en 2014 à la même période, soit 384 ha détruits (- 34 %). C'est une très bonne nouvelle, il ne faut pas oublier que nos rentrées de 12 % vont chuter de 150000€ suite aux relocations et cette baisse des dégâts est donc une bonne aubaine.
Il est regrettable que le secteur Gries-Kurtzenhouse-Weyersheim sorte du lot puisqu'il enregistre à lui seul 34 hectares de dégâts à ce jour.
La convention se justifiera pleinement et entrera en action sous peu. ■

COMMISSION DEGATS DES SANGLIERS DANS LE BAS-RHIN

Convention de gestion des dégâts de sangliers aux cultures agricoles

La présente convention est établie entre les parties désignées ci-après :
- Monsieur le Préfet du Bas–Rhin, représenté par le Directeur Départemental des Territoires,
- Monsieur le Président du Fonds départemental d'Indemnisation des Dégâts des Sangliers (FDIDS),
- Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin,
- Messieurs les Présidents des organisations professionnelles agricoles représentatives, à savoir :
  - La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles,
  - Les Jeunes Agriculteurs,
  - La Coordination Rurale,
  - La Confédération Paysanne.

Préambule

Les dégâts de sangliers peuvent représenter des sommes très importantes, comme cela a été le cas dans le Bas-Rhin en 2012 et 2013. Les niveaux atteints peuvent être le fait de facteurs climatiques sur lesquels l'homme n'a pas de prise, mais sont aussi le résultat d'une pression de chasse insuffisante de la part de certains locataires de chasse.
Le FIDS du Bas-Rhin a affiné la sectorisation pour rendre le calcul des contributions plus incitatif et veut améliorer le système pour continuer à exercer une pression dans les secteurs sensibles et à fort taux de dégâts, dans l'intérêt du monde agricole et de la communauté des chasseurs.
Les battues administratives ordonnées par le Préfet ont certes un pouvoir dissuasif, mais leur effet de régulation de l'espèce reste limité car, de par les moyens qu'elles supposent, elles ne peuvent être que des actions ponctuelles.
Le nouveau cahier des charges des chasses communales a introduit dans son article 37.2 alinéa 6 la résiliation de plein droit du bail de chasse d'un locataire, lorsque celui-ci a été mis en demeure à deux reprises par le Maire ou par le Préfet au cours du bail, pour insuffisance de destruction d'animaux classés nuisibles ayant entraîné des dommages visés à l'article R.427.6 du Code de l'Environnement et sans que cela ait été suivi d'effet.
Si cette sanction présente l'intérêt d'inciter le locataire de chasse à prendre des mesures immédiates, elle doit toutefois être appliquée avec discernement et de manière exceptionnelle, en tenant compte, le cas échéant, de circonstances atténuantes, comme par exemple les facteurs météorologiques. Il convient aussi de mieux informer les locataires de chasse sur la situation des dégâts de leur secteur.
Dans ce but, en plus des estimations auxquelles ils sont encouragés à participer, le FIDS a mis en place un site Internet www.fids67.fr sur lequel ils ont la possibilité de consul-

ter la situation actualisée des dégâts.
Ces constats ont amené les parties à améliorer leur concertation afin :
- d'identifier conjointement les zones à problèmes,
- de maintenir voire accentuer la pression sur les locataires de chasse qui ne prendraient pas suffisamment les mesures de réduction de leurs populations de sangliers,
- de prévenir les locataires de chasse du risque de résiliation de leur bail de chasse à défaut de diminution des dégâts. Ces mesures s'inscrivent pleinement dans la mission de prévention définie à l'article L.429-27 du Code de l'Environnement et aux statuts des FIDS,
- de prendre en compte, le cas échéant, des circonstances atténuantes en instituant avant la notification d'un courrier recommandé avec avis de réception le principe du contradictoire.

Article 1 : **Institution**

Il est institué une commission des dégâts des Sangliers (CDS) dont les missions sont :
1. d'identifier les secteurs sensibles concernés par des dégâts importants et récurrents et analyser l'origine de ces dégâts,
2. d'identifier les locataires de chasse concernés qui sont à l'origine de ces dégâts,
3. d'alerter et dialoguer avec les responsables de ces dégâts et prévenir la commission communale consultative concernée (4C),
4. de proposer les éventuelles mesures à mettre en œuvre pour réduire les populations (chasse, battues, protection, notification d'une lettre recommandée…).

Article 2 : **Durée de la convention**

La présente convention est valable jusqu'au 1er février 2016 inclus et renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Article 3 : **Composition et fonctionnement de la commission**

La commission se réunit à la demande d'un des signataires de la convention.
Elle se réunit en deux temps :

1. Pour déterminer les secteurs sensibles

Elle est alors composée :
- du Directeur Départemental des Territoires ou son représentant,
- du Président du Fonds d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers ou de son représentant,
- du Président du syndicat agricole majoritaire ou son représentant,
- du Président du Groupement Départemental des Officiers de Louveterie ou son représentant, à titre consultatif,
- du Président de la Fédération Départementale des Chasseurs ou son représentant.

2. Pour prendre les mesures nécessaires

- pour les lots de chasse communaux, intercommunaux, la commission participera à une réunion de la 4C, provoquée par l'un des membres de la commission auprès de(s) commune(s) concernée(s), pour prendre en compte les observations et chercher avec les locataires de chasse, les moyens à mettre en œuvre pour remédier à la situation et ainsi maîtriser les dégâts,
- après avis émis par la 4C et de la décision prise par le Conseil municipal, la commission dégâts de sangliers proposera au Préfet les mesures qu'il conviendrait de prendre permettant de réduire la population de sangliers et les dégâts,
- pour les lots de chasse domaniaux, la commission proposera les mesures de réduction après avoir entendu préalablement le locataire de chasse concerné et le représentant de l'Office National des Forêts,
- pour les lots de chasse réservés, la commission proposera les mesures de réduction après avoir entendu préalablement le propriétaire réservataire.

Article 4 : **Seuils**

1. Lettre d'avertissement

Lorsque les dégâts imputés à un locataire de chasse dépassent 1,25 % de la SAU (surface agricole utile) de son territoire (et au minimum de 2 hectares de dégâts), le FIDS lui adressera un courrier avec avis de réception pour lui signifier l'importance des dégâts de sangliers sur son territoire de chasse et le rendre attentif aux risques encourus.

2. Examen des cas en commission des dégâts de sangliers

Lorsque les dégâts atteignent 3 % de la SAU de son territoire de chasse et au minimum 3 ha, le secteur sera considéré comme sensible. La commission des dégâts de sangliers déterminera alors le périmètre de ce secteur, qui peut inclure d'autres locataires de chasse voisins de la zone de dégâts quel que soit leur niveau de dégâts, si elle estime que les sangliers peuvent provenir de ces lots (et pas forcément contigus).
Lorsque la surface des dégâts atteint ou excède vingt-cinq (25) hectares, quelle que soit la surface de la SAU, la commission des dégâts est saisie d'office. De même, lorsque les dégâts d'un agriculteur atteignent dix (10) hectares sur une zone, elle statuera automatiquement.
Les taux et les seuils ci-dessus pourront être revus à la hausse en tant que de besoin par la commission des dégâts de sangliers et notamment lorsque la hausse des dégâts de sangliers est due aux conditions météorologiques.
Le territoire de chasse est défini par l'ensemble des lots de chasse contigus détenus par un locataire de chasse.

Article 5 : **Dispositions finales**

L'existence de cette convention, outre les effets attendus en terme de réduction des dégâts commis par les sangliers, vaut reconnaissance par les différents acteurs du monde agricole, sylvicole et cynégétique de la volonté sans faille d'un partenariat pour trouver et appliquer les solutions les plus adaptées et les plus efficaces pour gérer et traiter les problèmes rencontrés. ■

Sangliers suivis par GPS sur le massif de La Petite Pierre… *suite*

Bilan des animaux suivis

Jusqu'à présent, les 12 colliers GPS, et même plus, prévus dans la convention ont été posés depuis septembre 2013 sur la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de La Petite Pierre. Trois animaux ont perdu leur collier rapidement, moins de 15 jours après la pose. Tous les autres ont tenu au minimum 60 jours pour atteindre plus de 300 jours pour 4 d'entre eux.
Actuellement les animaux encore suivis sont toutes des laies. Nous avons recapturé une laie, «Lost» déjà équipée d'un GPS depuis le 21/08/2013 et remplacé son collier.
La laie Pfennie, capturée le 16/09/2013 hors réserve, a été également recapturée dans la réserve le 16/04/15 et rééquipée. Elle a un domaine vital à cheval sur la réserve et l'ouest du massif forestier.

Localisation du domaine vital par rapport à la réserve

Selon que les animaux soient capturés en limite ou au centre de la réserve, ils utilisent plus ou moins celle-ci comme zone préférentielle. Lentzie (Figure 1) est par exemple capturée vers le centre de la réserve et elle n'en sort jamais. En revanche une autre laie (dénommée Baubette), capturée en limite de réserve vit pratiquement toujours dans la zone forestière jouxtant les limites de la réserve. Autrement dit, elle vit hors réserve et hors zone agricole (Figure 2). D'ailleurs, aucune femelle équipée d'un GPS n'a fréquenté les cultures périphériques depuis le début de cette année 2015.

Suite …

Une personne est chargée actuellement de faire le bilan des ces suivis : ces résultats plus complets seront publiés dans les prochains «info chasse» ■

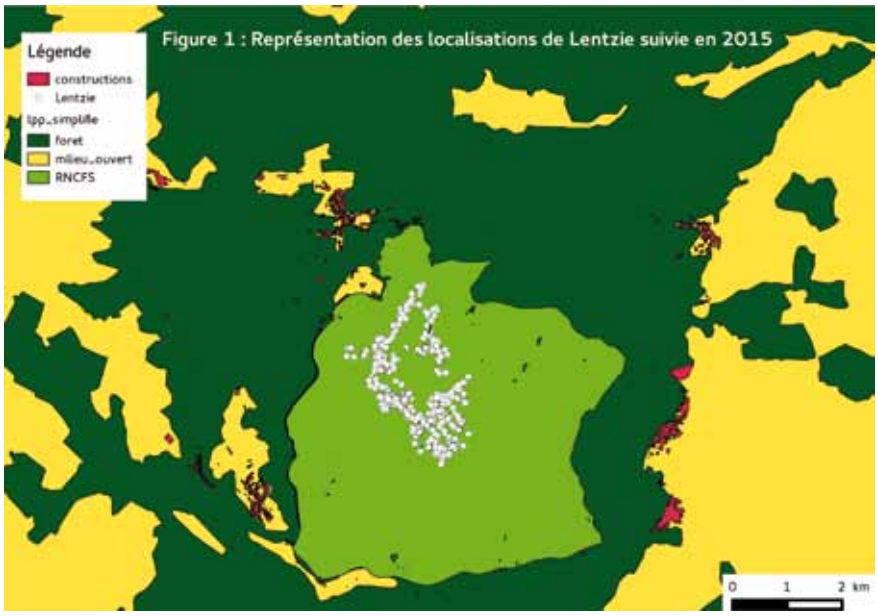

Figure 1 : Représentation des localisations de Lentzie suivie en 2015

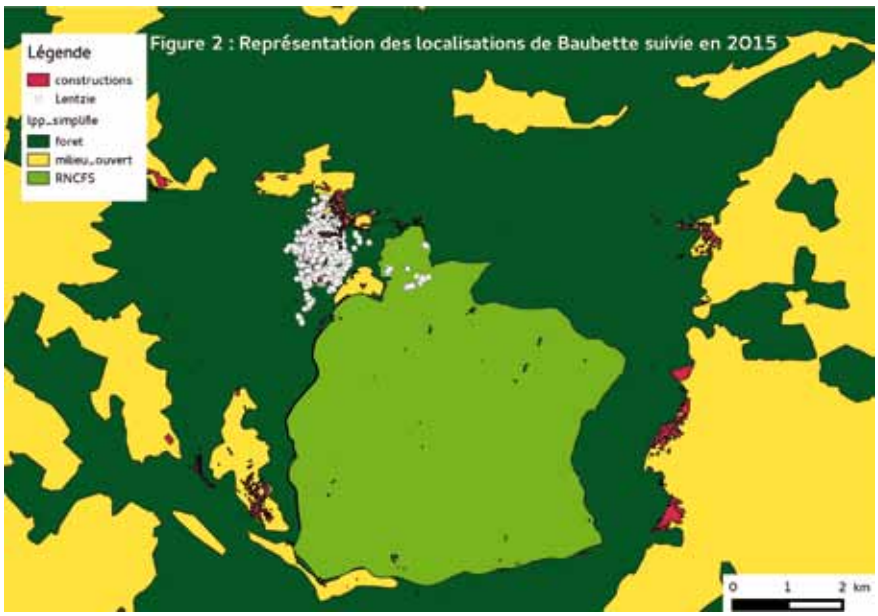

Figure 2 : Représentation des localisations de Baubette suivie en 2015

L'ONCFS, la FDC du Bas-Rhin et le Groupement de Gestion Cynégétique de la Petite Pierre, sont partenaires dans cette opération.

Contact :
pour toutes informations pratiques merci de contacter
Jean-Luc Hamann : 06 25 07 08 54

26 SEPTEMBRE
JOURNÉE PORTES OUVERTES

Un fabricant vous ouvre ses portes !

HS FRANCE
Solutions de Chauffage Hautes Performances

Rue Andersen - 67870 Bischoffsheim - Tél. 03 88 49 27 57 - www.hsfrance.com
- du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h -

L'ARMURERIE DE LA VALLEE

NATURA VALLEE

Leica Télémètre Leica rangemaster CRF 1600 B
655€
Précis jusqu'à 1500m.
Il s'adapte instantanément à votre courbe balistique.
2390€ OFFRE SPECIALE "BRAME"
Jumelles Leica Géovid 8x42 HD-B
+ d'infos sur fr.leica-camera.com

Magasin ouvert le dimanche 2 Août pour la braderie de Schirmeck fermé ensuite pour congés du 4 au 24 Août inclus

99.95€
Appeau à Cerf Elfel + DVD

ZEISS Zeiss Victory HT 3-12x56 ret 60 il avec tourelle ASV
à partir de 2049€

3200€
Blaser R8 professional success

Blaser Frédéric RENARD, à votre service.

NATURA VALLÉE ~ 118 AVENUE DE LA GARE ~ 67130 SCHIRMECK
TÉL.: 09 60 12 08 90 ~ Mail : naturavallee@orange.fr
Ouverture: Mardi au Vendredi 9h-12h/13h30-19h - le Samedi 9h-12/13h30-18h

Évolution des tableaux de chasse dans le Bas-Rhin

Depuis 18 ans, les chasseurs du Bas-Rhin sont tenus de rendre compte des prélèvements réalisés annuellement sur la faune sauvage. L'évolution des tableaux de chasse ne correspond pas forcément à l'évolution des populations de gibier. Certaines espèces sont en effet sous-exploitées comme le pigeon ramier, la caille des blés ou encore la bécasse. Ces chiffres sont issus d'une enquête annuelle non exhaustive, qui permet surtout de dégager des grandes tendances.

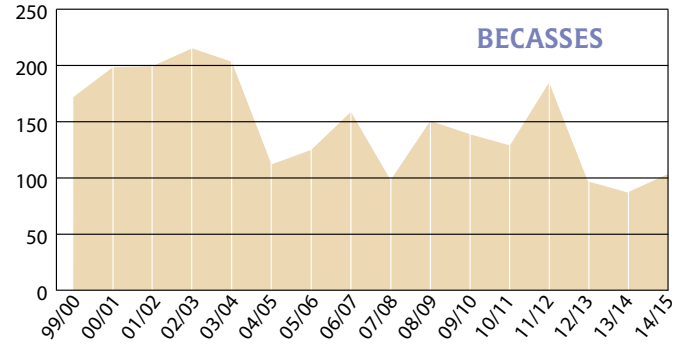

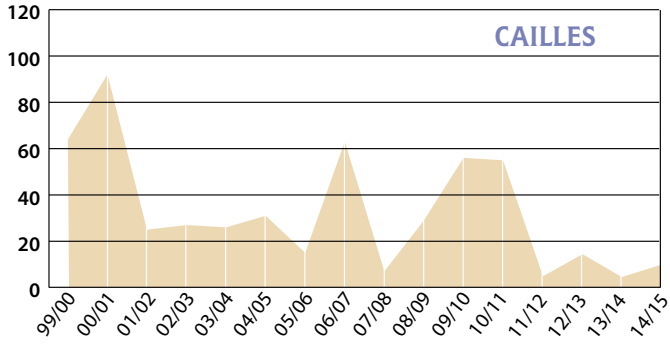

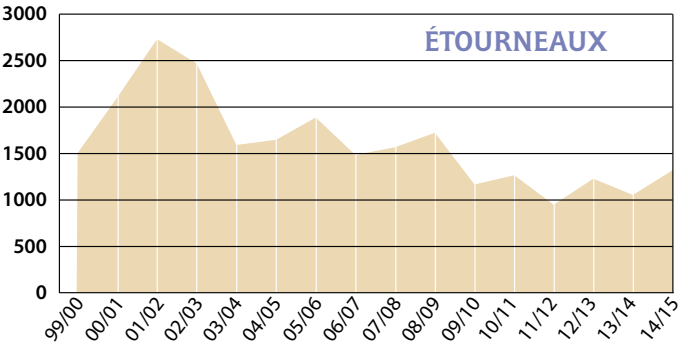

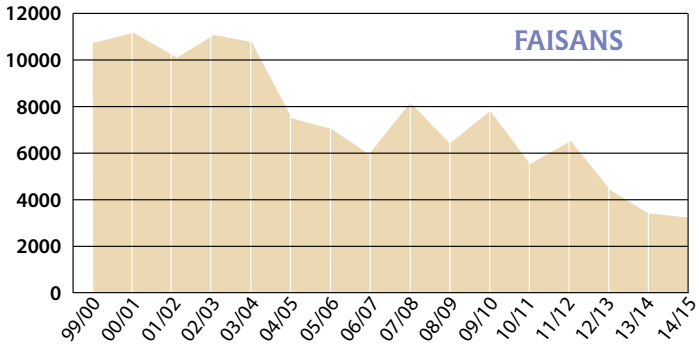

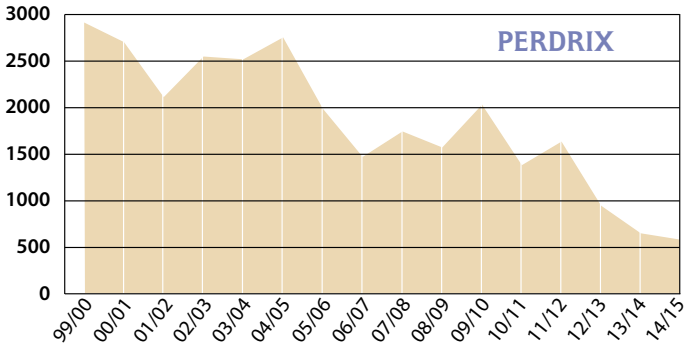

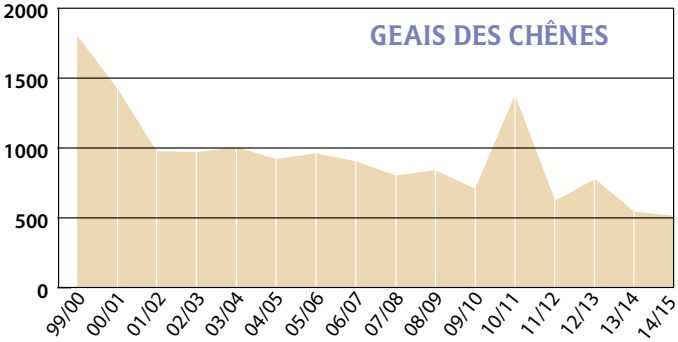

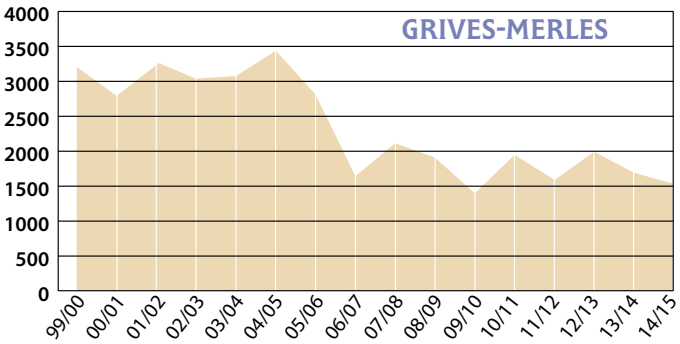

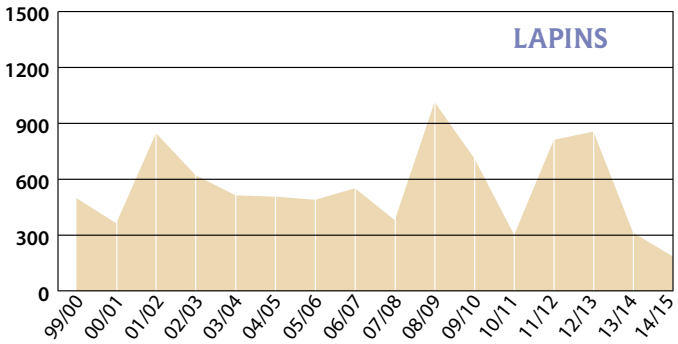

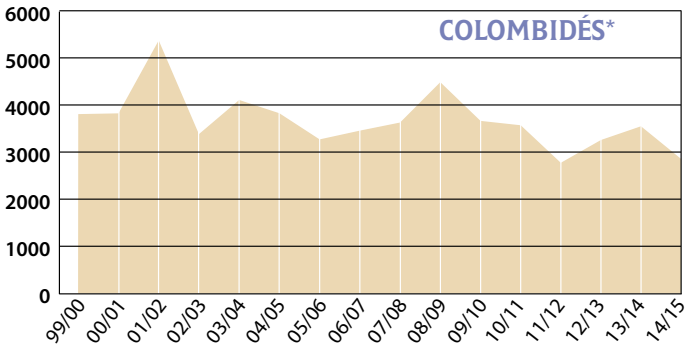

*PIGEONS - TOURTERELLES DES BOIS - TOURTERELLES TURQUES

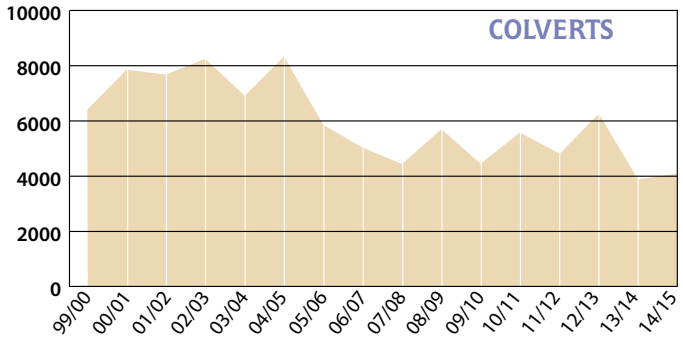

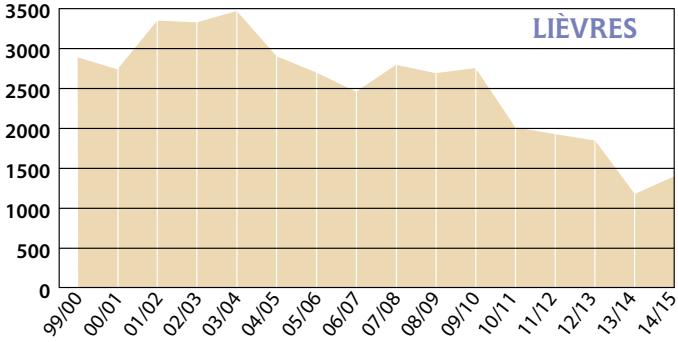

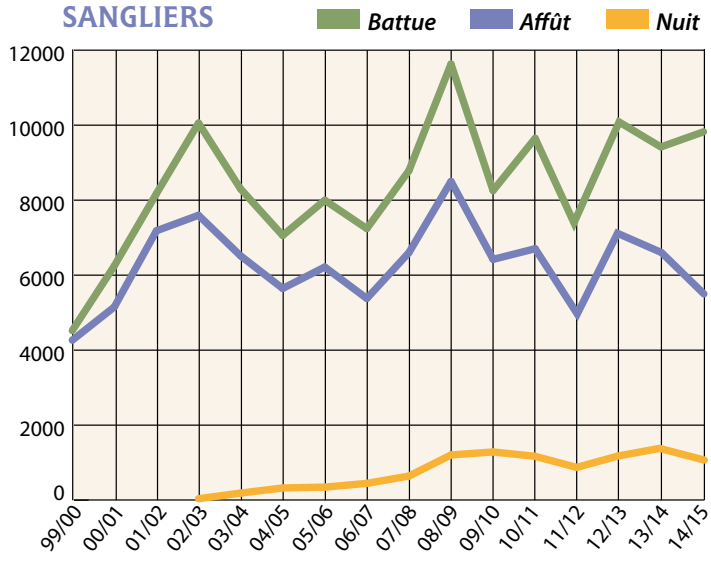

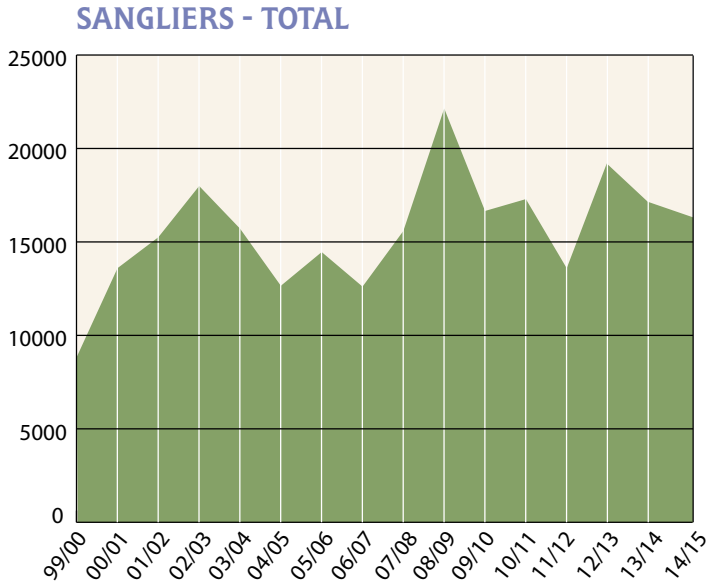

Plus de 23 200 prédateurs et déprédateurs en 2013/2014

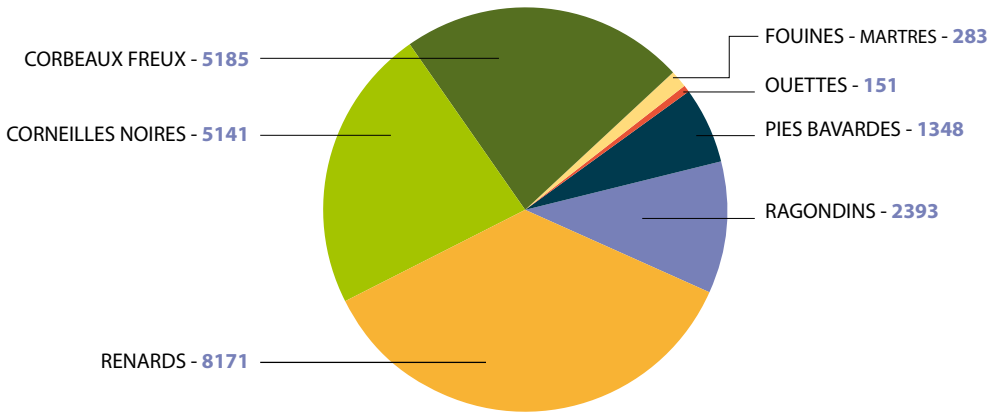

Formation port d'une arme non chargée dans la traque :

« Chef de traque »

Petit rappel concernant la réglementation actuellement en vigueur pour les chefs de traque. Le schéma départemental de gestion cynégétique du Bas-Rhin (SDGC) 2012/2018 stipule, à l'article R.6.1.8 - page 29 :

« Lors des battues au grand gibier, il est interdit aux traqueurs ou conducteurs de chiens de porter une arme de chasse dans l'enceinte de la traque. Un épieu n'est pas considéré comme une arme de chasse. Toutefois, le chef d'une équipe de traqueurs, porteur d'un certificat attestant qu'il a suivi une formation sécurité spécifique délivré par la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin a le droit de porter une arme déchargée dans l'enceinte de la traque ».

À ce jour, près de 400 traqueurs ou conducteurs de chiens ont déjà suivi cette formation et une cinquantaine de candidats sont inscrits. En cette période de début de bail la demande risque d'être plus forte. Nous avons d'ores et déjà programmé deux dates pour vous permettre de vous mettre en conformité avec la législation en vigueur dès les battues d'automne.
Et « Nouveauté » : une E-Formation est possible *(voir détail ci-contre)*.

Dates et programme de la formation

- Vendredi le 11 septembre 2015 (2 groupes : 1 le matin et 1 l'après-midi)
- Vendredi 2 octobre 2015 (2 groupes : 1 le matin et 1 l'après-midi)
- Nombre de candidats par groupe : 45
- Lieu : salle de réunion du Cyné'Tir à Geudertheim
- Coût : 20 €

Durée et contenu

3 à 4 heures – formation théorique de 2 heures suivie d'une séance de tir sur sanglier au Cyné'tir avec résultat (3/5).

Si vous êtes intéressés par cette formation, nous vous invitons à vous inscrire rapidement à l'une des sessions proposées en téléphonant à la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin au 03.88.79.12.77 ou directement sur notre site www.fdc67fr rubrique « formations ». ■

NOUVEAU
E – FORMATION
Mode d'emploi

La E-Formation permet à ceux qui le souhaitent de faire cette formation à distance.

Sur simple demande par courrier accompagné d'un chèque de 60 € (3 DVD), la Fédération vous fera parvenir les différents DVD de préparation à cette formation accompagnés d'un questionnaire.

- DVD : La chasse aux accidents (ONCFS) ;
- DVD : Chasse en battue (BLASER) ;
- DVD : Support de formation présenté en séance : Partie ONCFS + UNUCR de Pascal Perrotey-Doridant contenant également le questionnaire à nous retourner.

À réception de votre questionnaire dûment complété qui témoignera de la lecture des 3 DVD, nous vous transmettrons votre attestation de formation théorique. ■

E Wildsoei schiess ich numme in de Kopf* !

** « Je tire toujours les sangliers à la tête ».* Affirmation répétée à gauche et à droite par des chasseurs qui ne méritent pas ce nom. Roland Spohr nous a transmis cette photo d'un mâle de 50 kg achevé par son garde, alors qu'il traînait sa misère sur leur territoire de chasse plusieurs jours après avoir reçu une balle sous les yeux, laissant un trou de 4 cm de diamètre et un œil mort, avec évidemment des asticots à profusion !
À méditer par nos Nemrods inconséquents !

À partir du 15 septembre jusqu'au 15 octobre, la FDC renouvellera son opération ***« haies »*** ainsi que celle des ***« arbres fruitiers ».***
Durant cette période, les formulaires seront téléchargeables sur notre site internet : **www.fdc67.fr** <http://www.fdc67.fr>
ou disponibles sur demande auprès de nos services. ■

À modifier dans votre carnet vert

Page 23
Conducteur UDUCR/UNUCR
Modification Adresse
Thierry ARNOLD
3a rue de l'église – 67250 LOBSANN
N° de Téléphone : 03 88 09 43 40 n'est plus actif

Page 7
Nouveau Président du GGC 15 SAUER MODER
Président : Rudy SCHEUER
60a Rue Principale – 67480 Roppenheim
Tél. 06 07 24 53 67
Mail : dg@alsa-consult.com

Page 21
Association française de mensuration des trophées :
Marc Wurtz – cotateur
Mail : marcwurtz@orange.fr ■

NOUVEAU

Multirisque Association de Chasse

(Association – Groupement Particulier)

- Dommages aux biens de l'Association : Chalet de chasse, dépôts et leur contenu, y compris chambres froides et venaisons.
- Responsabilité Civile Association de chasse (organisateur de chasse, manifestations à caractère privé, dégâts de gibiers, installation de chasse, menus travaux d'entretien et réparation, Intoxications alimentaires, examen initial)
- Responsabilité Civile Dirigeants d'Association
- Protection Juridique

MULTIRISQUE CHASSEUR

- Responsabilité Civile Chasse
- Accidents corporels
- Dommages aux chiens
- Dommages aux armes de chasse

ASSURANCES GREBMAYER

Immatriculés à l'Orias sous les n° 07 022 272 & 07 022 273 (site : www.orias.fr)
Exercent, sous le contrôle de l'ACP : 61 Rue Taitbout – 75436 PARIS Cédex 09

WISSEMBOURG
11 Rue de la République - Tél. 03 88 54 87 54

HAGUENAU
5 Rue du Puits - Tél. 03 88 63 94 94

SAVERNE
3 Rue du Moulin - Tél. 03 88 01 87 01

Responsable : Didier GREBMAYER - N° de fax unique : 03 88 54 29 40 - Mail : 567ma01@agents.allianz.fr

PORTES OUVERTES LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2015

ALSAVERT

BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
www.alsavert.com
info@alsavert.com

- Conception d'espaces verts
- Aménagement et entretien complet de votre jardin
- Dallages et pavages

J-M-F
Elagage & Abattage

Elagage
Démontage d'arbres
Taille de haies et débroussaillage
Rabotage de souches
Soin des Arbres

1, route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 87 66 37 - Fax 03 88 38 81 36
e-mail : jmf@alsavert.com

Frankonia, votre partenaire privilégié pour la chasse

Set BALLISTOL d'entretien d'armes
Contient tout les produits pertinents pour l'entretien de votre arme. Set composé de spray d'huile universelle Ballistol, bronzage rapide à froid, dégraissant à froid Robla, spray GunCer, huile de crosse BALSIN CLAIR, chiffon d'entretien d'arme, décuivrant Robla Solo MIL, 2 pinceaux en poil de chèvre, 1 brosse de nettoyageet 2 chiffons d'entretien non pelucheux.
No. 167489 **39,95 €**

€ 39,95

- 12 pièces
- nettoie et désinfecte
- entretient et préserve

Télémètre NIKON
Forestry Pro

Nikon

€ 449,00

Une mesure de la distance et de la hauteur linéaire et horizontale, ajustez l'angle et la séparation verticale en appuyant simplement sur un bouton. Les résultats de mesure sont lisibles à la fois sur un écran LCD interne ou externe. Target-Priority-Switch-System : le mode de prise de mesure de près de la cible mesure la cible la plus proche, le mode de prise de mesure éloigné permet de mesurer la cible la plus éloignée. Le téléscope de mesure est traité à l'azote pour des images plus claires, imperméable grâce à des joints toriques ainsi qu'un remplissage à l'azote. Un grand champ de vision grâce à un grand diamètre de pupille de sortie. Champ de mesure : 10–500 m. Extinction automatique après 30 secondes. Alimenté par 3 piles au V-lithium CR2. Grossissement de 6x. Poids : 210 g. Dimensions : 15x115x75 mm. **No. 158962 449,00 €**

Vente par correspondance
Téléphone 03 89 83 25 50
Téléfax 03 89 83 25 59
E-mail : mail@frankonia.fr
Internet : www.frankonia.fr

Vente dans nos magasins Frankonia :

18, rue du Château,
68190 Ensisheim
Téléphone 03 89 81 02 08

4, rue Transversale C
67550 Vendenheim
Téléphone 03 90 20 34 50

FRANKONIA
www.frankonia.fr

Un service gratuit pour tous les membres de la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Envoyez-nous vos annonces (maximum 4 lignes) en précisant obligatoirement votre numéro de téléphone, soit par courrier au siège de la fédération, soit par e-mail: beatrice.roecker@fdc67.fr. Délai de dépôt des annonces, le 15 du mois précédent la parution.

Chasse offre

■ Cherche partenaires sérieux pour compléter petite équipe, secteur Vosges, côté Saint-Dié, 540 ha forêt domaniale. Jours de chasse le jeudi et samedi, affût et battue. Gibier partagé. 350€. **Tél. 06.08.34.64.79**

■ Cherche 1 partenaire pour saisons 2015/2019. 820 ha de forêt, 5 minutes de Râon l'Etape (54). 10 W.E. de battues, affûts, pirsch. cabane de chasse, restaurants, gîtes. 3000€ la part. **Tél. 06.18.76.66.34**

■ 2 parts battues, limitrophe à Niederbronn. Très grand territoire : cerfs, daims, chevreuils, gros sangliers, lièvres. Chalet, repas tiré du sac. Équipe très conviviale. Prix : 1400€. **Contact : 06 08 42 76 38**

■ Suite à prise de nouveau territoire 300 ha, proche Strasbourg, part de chasse de plaine, territoire varié. Sangliers, chevreuils, lièvre, canard. **Tél. 06.82.03.08.58**

Véhicules

■ Vends Pajero Mitsubishi, 2,5 td GLS pack « Dakar », superselect, excellent état, 101000 kms, garantis et certifiés. CT OK. **Tél. 06 11 88 39 12 ou mail direction@belfort-montbeliard.fff.fr**

Chasse demande

■ Cherche action de chasse petit et grand gibier au nord de Strasbourg. Etudie toutes propositions. Contacter le soir au **03.88.63.08.75.**

■ Deux jeunes chasseurs à l'arc recherchent petit territoire mixte (forêts, plaine, étangs) pour régulation des nuisibles. Possibilité de location de chasse si bracelets de chevreuils disponibles. **Tél. 00 33 6 5025 2411**

Divers

■ Coffre-fort 10 armes et coffre intérieur. 350€. **Tél. 06.52.94.87.87**

Armes et optiques

■ Achète armes anciennes de collection, catégorie D1/D2 : fusils, pistolets, sabres, baïonnettes, etc. **Tél. 06.82.86.97.85**

■ Mauser K98 Sipp 375HH lunette 1,5-6 x 42, Schmidt & Bender, montage crochets. TBE 5300€. Steyr Mannlicher 7 x 64 chargeur rotatif 5 coups, lunette Zeiss 3 – 12 x 56T, montage Steyr 2500€. Jumelles Zeiss 20 x 50 avec stabilisateur dans coffret TBE 3300€. Jumelles Zeiss 8 x 56 Dialyt 1000€. **Tél. 06.52.94.87.87**

■ Fusil superposé Forest chasse Cal. 12/70 EXT.D.D. Etat neuf - Nombreuses cartouches - 1 cartouchière neuve 20 cartouches. 12/16 - 1 fourreau fusil 125 cm. **Tél. 06 36 53 38 81**

■ Tube réducteur Zimmermann Rosant 80 pour Driling ou mixte cal. 12. – 5,6 x 50 magnum + munitions. Prix à débattre. **Tél. 06.84.94.17.36**

■ Vends 2 fusils cal.12 semi-auto. marque Benelli parfait état, idéal pour la chasse au canard. 1 fusil cal. 12 superposé Browning chasse type B125, très belle arme crosse anglaise. **Tél. 06.81.98.98.48 ou 03.88.75.61.66**

■ Carabine Ruck calibre 7/64 Favorit, modèle battue 5 coups avec lunette 8 x 56 Schmitt & Bender stecher Frankonia. 800€ à débattre. Fusil Frankonia calibre 12, canon superposé, éjecteur automatique. Détente unique. 400€. **Tél. 06.62.12.21.94**

■ Vends fusil de chasse cal. 12 juxtaposé à canon lisse de marque Robuste breveté SGDS, doté d'une bretelle à enrouleur. TBE. Prix 250€. **Tél. 06.86.57.91.15**

■ Magnifique Mannlicher Schoenauer 7 x64 modèle GK avec montage à crochet Suhl typique des modèles Schoenauer et lunette Falke 4 x 36. Arme en excellent état vendue 1 350€. Me contacter au **06.14.24.08.16**

■ Vends cause décès : carab. Browning 22lr, carab. Erma Werke 22LR avec lunette Waldlaufer, carab. Unique 22 Mag avec lunette Meopta, carab 300Win Mag avec lunette Schmidt-Bender, carab Mauser 9.3X62 avec lunette Nickel Marburg 8X56, lunette Schmidt Bender, laisser message au **06 20 40 89 08**

Chiens

■ Vends chiots Petit Munsterländer truités, père LOF mère n° 250269602243268. 4 mâles, 1 femelle nés 07/05/2015. Disponibles juillet, pucés et vaccinés - 400€. **Tél. 06 98 90 41 64**

■ Chiots LOF de race Parson Russell Terrier. Nés le 22 mai 2015. Mère n° 250268720149539. Très bonnes origines de chasse. Parents sur place. **Tél. 06.85.78.28.88**

■ Vends chiots Petit Munsterlander, LOF, pucés, vaccinés, dysplasie A, très bonnes origines chasses. Parents donnant de la voix sur grand gibier, également quêtes, arrêt et rapport petit gibier. Epreuves allemande. Portée cotée 10/12 Mère 250269602379610. Disponible fin août. Prix à partir de 450€. Facilité de paiement et condition spéciale jeune chasseur. **Tél. 06.83.32.20.22.**

■ Vends chiots Jagd terrier, non LOF, 2 femelles – 1 mâle, nés le 22.06.2015.Parents excellents chasseurs sur sangliers. Elevés en famille. Mère n° 250269604725687. Disponibles fin août. Vendus vaccinés et tatoués. Pucés et vermifugés. **Tél. 06.09.40.40.78**

■ Particulier vend Chiots Teckel poil dur, Standard, LOF n° mère 220368/42740. Seront vaccinés, pucés et vermifugés. Disponibles mi-juillet. Parents excellents chasseurs. Elevés en Famille. **Tél. 03.88.87.38.66**

Ephéméride

Le tir est autorisé dans la fourchette des heures indiquées ci-dessous

Août 2015

1	août	05h02	à	22h07
5	août	05h08	à	22h01
10	août	05h14	à	21h53
15	août	05h21	à	21h44
20	août	05h28	à	21h35
25	août	05h35	à	21h25

● 14 août ● 29 août

Septembre 2015

1	sept.	05h45	à	21h11
5	sept.	05h51	à	21h03
10	sept.	05h58	à	20h53
15	sept.	06h05	à	20h42
20	sept.	06h12	à	20h32
25	sept.	06h19	à	20h21

● 13 sept. ● 28 sept.

Octobre 2015

1	oct.	06h27	à	20h08
5	oct.	06h33	à	20h00
10	oct.	06h40	à	19h50
15	oct.	06h48	à	19h40
20	oct.	06h55	à	19h31
25	oct.	06h03	à	18h21

● 13 oct. ● 27 oct.

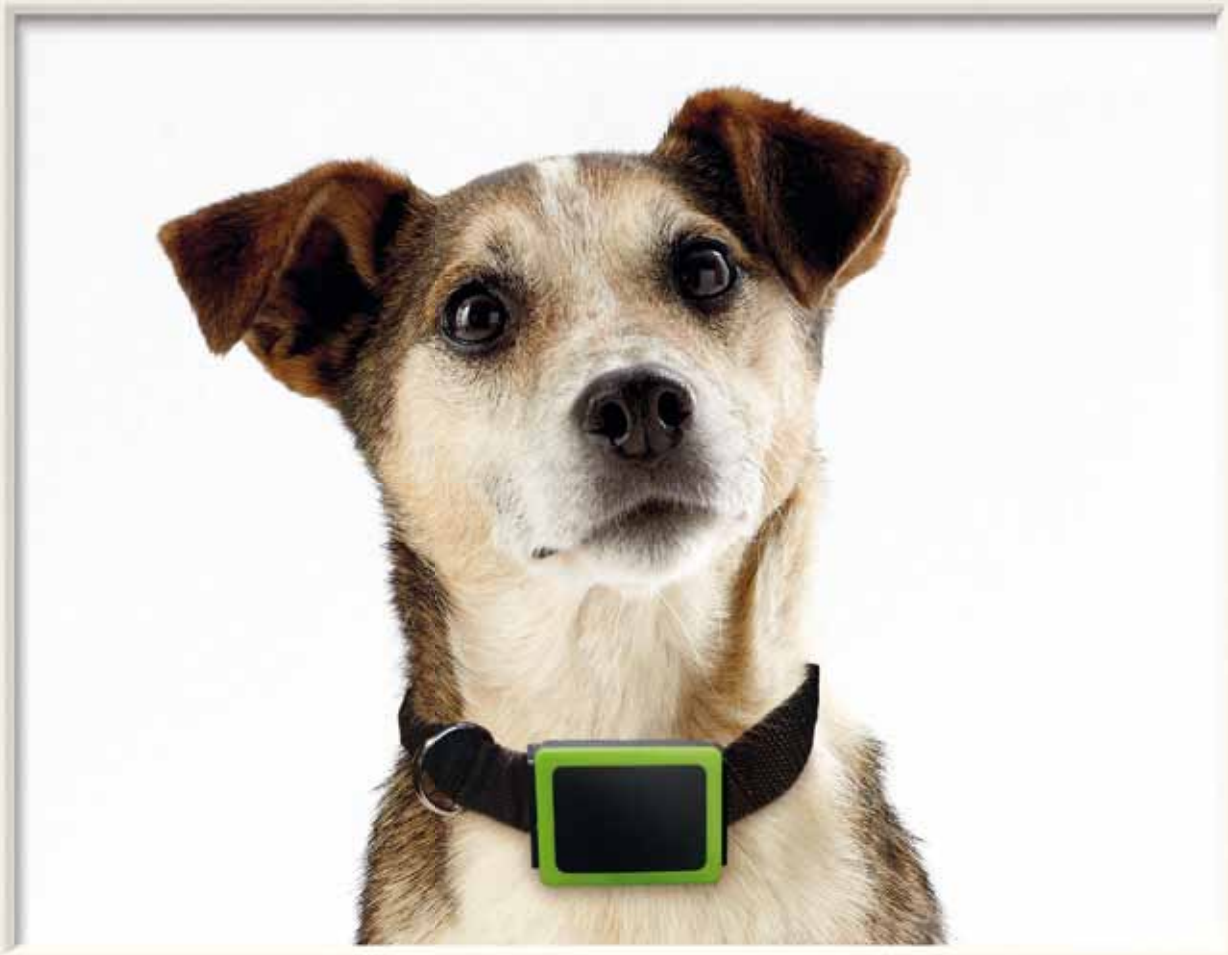

RETROUVEZ VOTRE ANIMAL OÙ QU'IL SOIT, GRÂCE À SON COLLIER CONNECTÉ !

49,99 €* soit 99,99 € – 50 € remboursés sur demande jusqu'au 18/09/2015, avec le forfait engagement 12 mois à 4,99 €/mois.

Crédit Mutuel Mobile

OFFRE SOUMISE À CONDITIONS. Usage en France métropolitaine. **Sous réserve de couverture de Réseau et d'utilisation en zones découvertes. Nécessite la souscription du forfait collier GPS**. Détails complets en Caisse. *Prix final après remboursement. Voir modalités (délais de remboursement, pièces justificatives...) auprès de votre conseiller. Crédit Mutuel Mobile est un service de l'Opérateur Euro-Information Telecom proposé par le Crédit Mutuel. Offre disponible dans les caisses de Crédit Mutuel proposant ce service. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421 713 892 – 12, rue Gaillon, 75 107 Paris Cedex 02.

Expérience chez Holland & Holland et Purdey

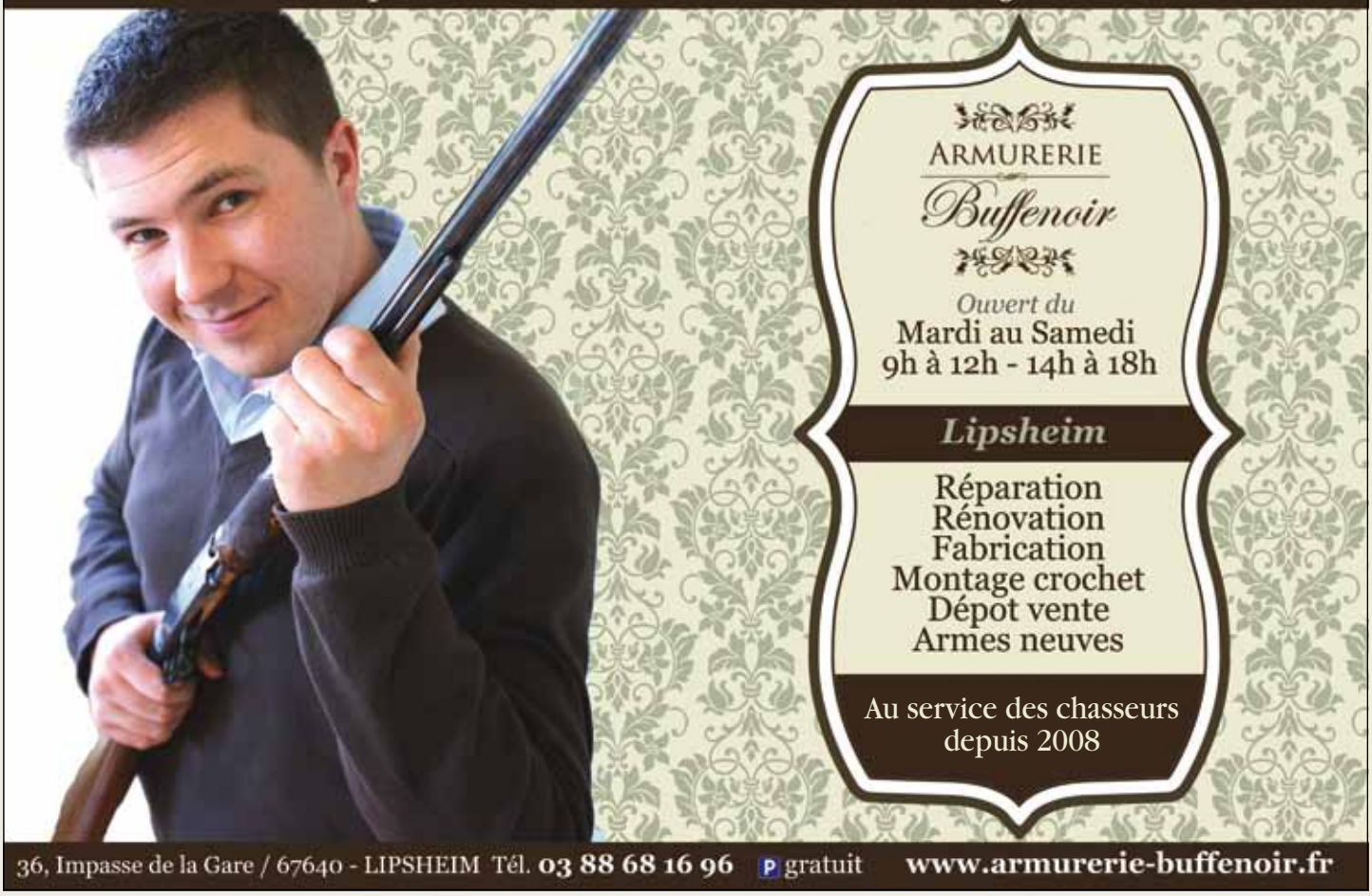

36, Impasse de la Gare / 67640 - LIPSHEIM Tél. **03 88 68 16 96** P gratuit **www.armurerie-buffenoir.fr**

Votre prochaine voiture neuve... beaucoup... MOINS CHÈRE

L'achat d'un véhicule représente une part importante du budget des ménages et des entreprises, le réduire sans compromettre la qualité du produit et des services afférents, est la solution proposée par la société Klein Inter Autos (K.I.A.).

À votre service depuis 25 ans et bien avant l'avènement de la monnaie unique, Christophe Klein a compris quels sont les bons côtés de l'Europe et en a fait profiter ses clients. Chaque pays membre de l'Union européenne applique un taux de TVA variable, ce à quoi s'ajoutent des offres commerciales spécifiques à chaque constructeur. Le résultat est une différence de prix pouvant atteindre de 10 à 35%, par rapport à la France. Basée à Erstein, K.I.A. importe des voitures neuves d'Espagne, d'Autriche ou d'autres pays membres de l'U.E. et les livre clefs en mains à l'endroit de votre choix, en s'occupant de toutes les démarches administratives. Selon C. Klein « le client choisit sa voiture, la couleur et les éventuelles options, nous nous occupons du reste, c'est simple comme bonjour ». De plus, les délais de livraison ne sont pas plus longs qu'en France, K.I.A. affrétant une flotte de camions sillonant l'Europe en permanence. La garantie et le S.A.V. sont assurés par le réseau de concessionnaires dans toute l'Europe, au même titre que pour les véhicules achetés en France, c'est à dire au minimum 2 ans.

Pour les entreprises, K.I.A. propose non seulement des véhicules de type fourgons mais aussi la transformation de la plupart des modèles en véhicules utilitaires à TVA récupérable, moyennant un forfait de 500 Euros HT. Avantage : ces véhicules VU sont re-transformables en version VP après amortissement.

14 juin 2015 Kolbsheim — Journée de la chasse du piégeage et de la nature

Christophe Klein, chasseur passionné avec 28 permis à son actif

Avec une moyenne de 300 clients par an,
Klein Inter Autos
a fait la preuve de son sérieux,à vous de faire des économies sur votre prochaine voiture !

KLEIN INTER AUTOS
5 rue Ste Anne - 67150 Erstein
Tél. 03 88 98 80 11
www.kleininterautos.com
kleininterautos@9business.fr